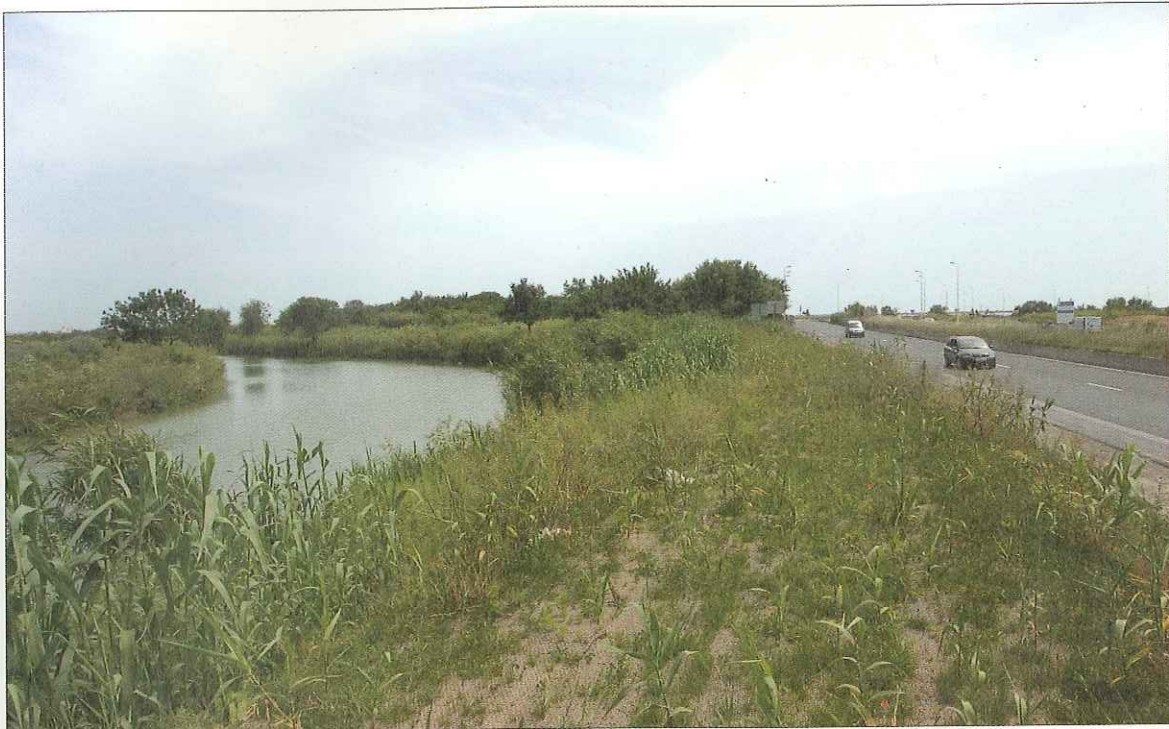


À Lattes, la première tranche des travaux sur les digues du Lez est terminée

Une première tranche urgente de réparation de la digue droite du Lez vient de s'achever. D'autres travaux importants démarrent en 2007 dans le cadre du programme de protection contre les inondations de la Basse Vallée du Lez. L'objectif est de protéger hommes et biens, en cas de caprices du Lez.

A l'issue de la dernière crue importante du Lez en septembre 2005, des fortes dégradations ont été constatées sur la rive droite de la digue du Lez, en aval du secteur des Saladelles sur la commune de Lattes. Il était donc prioritaire pour Montpellier Agglomération de faire réaliser des travaux de réparation pour protéger les hommes et les biens contre des inondations. La zone des travaux se situait en rive droite du Lez, au droit du camping «le Camarguais». Ils ont été effectués par l'entreprise Berthouly TP pour un montant de près de 250 000 €. Ils consistaient à épaissir la digue endommagée par apport de matériaux étanches sur une longueur totale de 540 mètres. Ils permettront de faire face aux crues de la fin de l'été.



Les crues du Lez, un problème récurrent

Le Lez fleuve bien sage à parfois des écarts de conduite. En effet, le Lez et les cours d'eau qui s'y déversent sont soumis à des régimes de crues dits «épisodes Cévenols». Survenant à la fin de l'été ou à l'automne, ces crues sont liées à des précipitations très importantes et brutales, provoquées par des accumulations importantes de nuages provenant de la Méditerranée, contre les versants sud des Cévennes. Depuis plus d'un siècle, six grandes crues du Lez ont été recensées : en octobre 1891 et 1907, septembre 1933, décembre 1955, septembre 1963 et 1976. Trois nouvelles crues importantes ont été enregistrées plus récemment, en décembre 2002 et 2003, et en septembre 2005. Plus de

8 000 habitants de la commune de Lattes sont concernés par ces inondations, dont plusieurs centaines directement exposées au risque majeur de la rupture de digue. En effet, des études ont démontré que la capacité hydraulique du Lez sur la commune de Lattes était comprise entre 500 et 550 m³/s. Une crue de référence de 755 m³/s ne pourrait donc pas s'évacuer sans déborder des digues.

L'aménagement de la basse vallée du Lez

Il fallait donc concevoir un plan global de la Basse vallée du Lez dont les objectifs sont triple :

- ▶ éviter les débordements des digues du Lez afin de protéger les secteurs urbanisés,
- ▶ garantir l'écoulement des crues sans dommage pour les digues,
- ▶ réaliser un dispositif efficace en

cas de crues exceptionnelles.

Les travaux consisteront à dériver une partie des crues du Lez vers le chenal de la Lironde et maîtriser les écoulements jusqu'à l'étang du Méjean. Il faudra aussi conforter les digues du Lez pour assurer le transit des crues sans dommage.

Une série d'ouvrages fonctionneront en période de crue du Lez. Si celle-ci est inférieure à 400 m³/s, le Lez ne débordera pas et il n'y aura pas d'eau dans le chenal de la Lironde. En effet, l'ouvrage de dérivation vers le chenal de la Lironde, appelé partiteur de débit, fonctionnera à partir d'un débit du Lez de 400 m³/s.

En cas de crues supérieures à 400 m³/s, une partie des crues du Lez sera dérivée dans le chenal de la Lironde. Il n'y aura pas de débordements sur les digues du Lez en aval du partiteur de débit, même pour des crues exceptionnelles. ♦

COÛT

40 MILLIONS D'€

C'est le montant des travaux du programme de protection contre les inondations de la basse vallée du Lez. Compte tenu de l'importance et de l'urgence du dossier, Montpellier Agglomération a sollicité l'ensemble des partenaires (les collectivités locales et l'Etat) pour une optimisation technique et économique du projet. Les 40 M€ seront co-financés par : l'Etat, le Conseil Régional Languedoc-Roussillon, le Conseil Général de l'Hérault, la Communauté d'Agglomération de Montpellier.